## Lécuyer, Eugénie Marie

Cote de référencedossier non conservéCode de communication[dossier non conservé]

Condamné en 1878

Envoyé en Nouvelle-Calédonie

N° matricule 120

## Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

## Document complémentaire : le registre des matricules

